

mai 2004

Nancy *mag*

Le magazine de la Ville de Nancy • www.nancy.fr

Actualité :

[Place Stanislas : la restauration des grilles commence](#)

Dossier :

[Les chiffres-clés du budget 2004](#)

A l'affiche :

[Une vision inédite "de la Lorraine"](#)





[fermer](#)

[imprimer](#)

[sommaire](#)

[page suivante](#)

Un nouveau marché dominical sur le port Saint-Georges

SOMMAIRE

Actualité

[La restauration des grilles
de la place Stanislas p.4](#)

[En mai, Nancy fête](#)

[la grande Europe p.5](#)

[Des pass-bus «seniors» dans
les mairies de quartier p.6](#)

[Haut-du-Lièvre :](#)

[un jardin inspiré p.7](#)

Dossier

[Les chiffres-clés](#)

[du budget 2004 p.8](#)

Quartiers

[Les quartiers au crible du](#)

[« diagnostic territorial » p.12](#)

A l'affiche

[A Nancy et à Metz, une vision
inédite «De la Lorraine» p.14](#)

[Sports urbains :](#)

[drôles de petits vélos p.16](#)

[Nancy Ville Santé](#)

[vous dit tout sur l'eau p.17](#)

[Tribunes libres p.19](#)



Situé près de la capitainerie du port de plaisance, le marché sera ouvert le dimanche matin, du 23 mai au 26 septembre.

**Un nouveau marché dominical,
à dominante alimentaire,
va s'installer sur le port
Saint-Georges. L'expérience,
qui débutera le 23 mai, a pour
but de mieux animer un secteur
qui englobe Stanislas-Meurthe
et le bas du quartier
Charles III.**

Il alignera ses étals tous les dimanches matin, de 8h à 13h, sur le site du port Saint-Georges. D'où son nom de baptême, le "Marché du Port". Il proposera essentiellement des produits alimentaires de qualité. "Nous aimerions aussi avoir une palette de produits régionaux, de terroir, qui seraient attractifs pour la clientèle du quartier comme pour les plaisanciers ou les promeneurs, nombreux à fréquenter cet espace". Muriel Barbier, du service Développement Economique, espère beaucoup de l'expérience, tentée du 23 mai au 26 septembre.

La période estivale, de fait, apparaît propice à une animation extérieure : «un marché a vocation à faire vivre son environnement immédiat. Nous suivrons donc attentivement ses résultats», ajoute Jean-François Husson, le conseiller municipal délégué au commerce.

UN ESPACE UNIQUE AU BORD DE L'EAU

Si elle s'inscrit dans le grand projet des "Rives de Meurthe", l'initiative répond aussi à une demande des habitants qui s'étaient exprimés via les ateliers de vie Stanislas Meurthe et Centre Ville-Charles III. Dans un secteur dont le paysage se transforme, le marché devrait accroître l'offre commerciale de proximité, elle aussi en pleine mutation. "Nous souhaitons qu'il contribue à mettre en valeur un lieu unique, au bord de l'eau, qu'il devienne une porte d'entrée pour l'accueil des touristes qui naviguent sur le canal, souligne Jean-François Husson. Si tout le monde s'implique et si la météo est clémente, le Marché du Port, à l'instar de celui de la Ville Vieille, fidélisera sa clientèle".

DIRECTEUR DE PUBLICATION : André
Rossinot / RÉDACTEUR EN CHEF : Gérald
Bonzé / ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :
Stéphane Harter, Lison Jungmann, Déborah
Levy, Emily Morisot, Laurent Piquard, Vincent
Viac / PHOTOS : Serge Martinez, Gérard Faivre,
Christophe Cossin / SECRÉTARIAT : Christiane
Materne, tél. 03 83 85 31 00 / RÉALISATION
TECHNIQUE : Ligne de Mire / IMPRESSION :
ACTIS Tirage : 60 000 exemplaires / Dépôt légal
n° 141.

Les résultats des élections cantonales et régionales ont créé un choc. De toute part, on s'est interrogé sur leur signification et j'en ai moi-même beaucoup parlé autour de moi, attentif à toutes les opinions. Quelles leçons, alors, tirer de ces scrutins ?



Des inquiétudes, il en existe bien, on ne peut pas le nier. Il est évident par exemple que, dans un contexte de tensions internationales persistantes, la situation économique de la France et son endettement suscitent de réelles appréhensions.

Le financement de la solidarité nationale, le fonctionnement de notre système de santé sont en jeu, tout le monde le sait. Et ces questions de société, qui ont pesé sur le débat électoral, demandent à présent des réponses claires, sérieuses et efficaces. Tout comme, d'ailleurs, les interrogations des chercheurs et des intermittents du spectacle sur leur avenir.

D'un point de vue plus local, j'ajouterai encore une chose à propos des sujets abordés ici. On remarquera en effet qu'ils relèvent tous de domaines où, très tôt, j'ai pris des engagements personnels. Avec l'appui de l'équipe qui m'entoure, je les ai placés au cœur même de notre projet pour Nancy et ils se traduisent, entre autres, par un soutien actif et résolu à l'université et aux laboratoires de recherche. Par une ouverture sans cesse réaffirmée sur toutes

les formes de culture. Par le souci constant de ce qui préserve la cohésion sociale, à l'image de ce réseau sanitaire de proximité que nous installons actuellement en faveur des personnes âgées. Sans oublier, bien sûr, l'attention particulière apportée au renforcement de notre pôle hospitalier qui offre désormais, notamment en cancérologie et en cardiologie, des équipements et des services uniques dans le Grand Est.

Pour moi, il s'agit là de priorités avec lesquelles il n'est pas possible de transiger. Elles justifient aussi une politique budgétaire que j'ai voulue, dès le départ, inspirée par une vision solidaire et responsable de l'essor de Nancy. Si la Ville peut, comme elle le fait cette année, se désendetter et investir de façon significative sans augmenter les impôts, c'est certes parce que nous avons fait les bons choix aux bons moments. Mais c'est aussi parce que nous restons unis, étape après étape, autour de ces principes de développement durable qui, aujourd'hui, m'apparaissent plus que jamais d'actualité pour Nancy et le Grand Nancy.

André ROSSINOT

[fermer](#)[imprimer](#)[sommaire](#)[page précédente](#)[page suivante](#)

Nancy 2005

et que brillent les grilles !

Les grilles de Jean Lamour vont bénéficier, dès le mois d'avril, d'une restauration légère en prévision de «Nancy 2005, le temps des Lumières», l'événement qui se prépare autour des 250 ans de la place Stanislas.

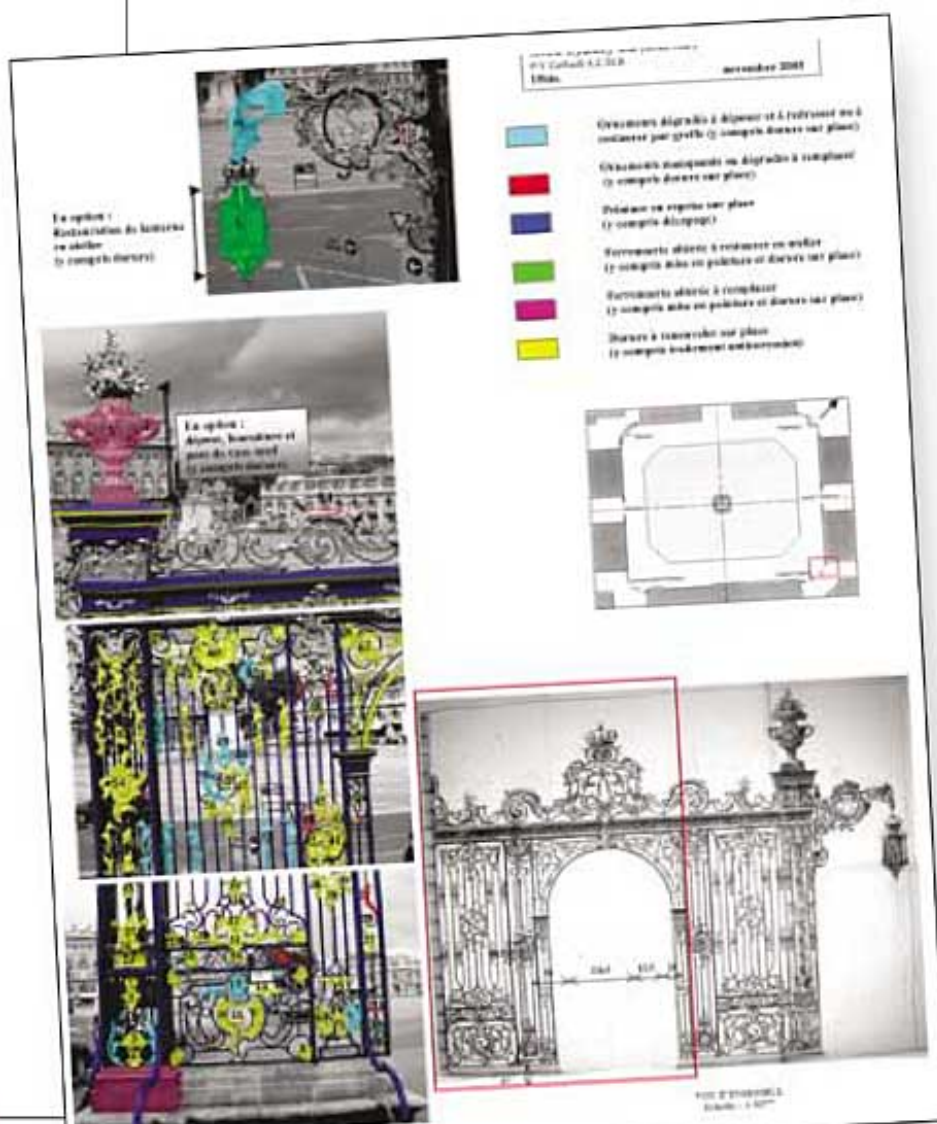
"Les parties basses des grilles sont plus vulnérables que les bâtiments. Elles peuvent subir des dégradations lorsque, par exemple, des personnes s'y accrochent. Parfois, certains essaient même d'arracher des éléments décoratifs", remarque Lorraine Penin, responsable de la cellule travaux-monuments historiques au service du patrimoine. Plusieurs phénomènes, comme la corrosion, peuvent encore accélérer le processus.

La dernière restauration importante des ferronneries de Jean Lamour date d'une quinzaine d'années. Aujourd'hui, il s'agit plus d'un entretien, en préparation de "Nancy 2005, le temps des Lumières", manifestation d'envergure qui va célébrer le XVIII^e siècle à Nancy et en Lorraine. "Nous nous plaçons évidemment dans cette perspective. C'est une démarche globale. Comment imaginer mettre en lumière notre place aux portes d'or,

qui attire tant de visiteurs à Nancy, sans justement faire briller ces magnifiques grilles", annonce d'emblée Denis Grandjean, conseiller municipal délégué au patrimoine.

D'AVRIL À DÉCEMBRE

Un état des lieux précis (voir illustration ci-contre) a été nécessaire pour déterminer les travaux de ferronnerie et de peinture-dorure. Ils se dérouleront en trois phases, d'avril à la fin de l'année 2004. La première concernera les grilles Erignac et des Dominicains. Puis viendra le tour de celles situées rue Sainte Catherine et rue Stanislas pour terminer par celles des fontaines de Neptune et d'Amphitrite. Un chantier que les entreprises Les Métreurs Lorrains et Eschlimann articuleront pour ne pas gêner celui de la piétonisation de la place. Le coût de ces interventions est estimé à 650.000 euros. Denis Grandjean précise que, dans le montage financier, "l'Etat s'engage à hauteur de 10 %. Pierre-Yves Caillault, architecte en chef des Monuments Historiques, sera d'ailleurs garant de la qualité de toute l'opération. Le Conseil Général doit participer pour 20 % et la Ville assure le reste du budget".





Ornements à redresser ou à remplacer, ferronnerie à restaurer en atelier, dorure à renouveler... en fonction du type d'intervention, un code couleur pour chaque point à traiter. Pierre-Yves Caillault, l'architecte en chef des Monuments Historiques, qui supervise le projet de la place Stanislas, et sa collaboratrice Nathalie Scipioni ont élaboré un véritable «guide d'entretien» des grilles.

Dossier Social Etudiant :

jusqu'au 30 avril

Si vous êtes étudiant ou futur étudiant (en classe de terminale par exemple), n'oubliez pas de constituer votre Dossier Social Etudiant

2004/2005 pour le 30 avril au plus tard. Ce document est déterminant pour l'octroi d'une bourse ou l'attribution d'une chambre dans une

résidence universitaire du CROUS.

Inscriptions par minitel : 3614 crouslo ou par internet : www.crous-nancy-metz.fr

En mai, Nancy fête la grande Europe

Sous le haut-patronage de la Commission européenne, Nancy s'apprête à fêter en mai un exceptionnel « mois de l'Europe », placé sous le signe de l'élargissement de l'Union.

2004, nouvelle date charnière pour l'Union Européenne. Les "Quinze" s'apprêtent à devenir 25 lors d'un élargissement historique, et vont appeler leurs citoyens à élire les députés au Parlement de Strasbourg.

"Forte de sa vocation internationale, et parrainée par la Commission bruxelloise, Nancy ne pouvait rester insensible à une telle actualité", explique Lilli-Anne Schaeffer, élue en charge des relations internationales. Dès le 1er mai, la ville entamera ainsi les festivités d'un 4ème et exceptionnel "Mai, mois de l'Europe", dont le programme a été spécialement relevé pour l'occasion.

PARADE ET SPECTACLES

En ouverture, la Parade du 1er mai (jour de l'élargissement) sera l'un des

temps forts du mois. Une grande déambulation festive conçue avec le Théâtre universitaire de Nancy où sera surtout célébrée, dans la ville de Stanislas, l'entrée de la Pologne dans l'Union.

Quelques jours plus tard, une nouveauté pour les enfants : ils fêteront "l'Europe des écoles" au cours d'une journée sportive et pédagogique, avec olympiades réunissant les classes de CM1 et exposition sur les étapes de la construction européenne. A suivre également, la participation du cycle nancéen de Sciences-Po Paris lancé dans une campagne d'affichage et de sensibilisation au prochain scrutin européen. Et l'initiative des Vitrines de Nancy, à l'origine d'une série de spectacles vivants dans les artères du centre-ville.

Spectacles, conférences, expositions temporaires, concerts jumelés... la liste des 40 manifestations retenues est longue. De quoi entrer de plain-pied dans ce nouveau chapitre de l'Union Européenne !

mag

Actualité



Pour en savoir plus et retrouver le programme complet de Mai, mois de l'Europe : www.nancy.fr. Un dépliant sera également disponible en mairie.

mag

Actualité

Pour les seniors:

des pass-bus dans les mairies de quartier

Grâce aux services sociaux de la mairie, les seniors de plus de 65 ans peuvent, lorsqu'ils disposent de faibles revenus, bénéficier de pass-bus gratuits ou à tarif préférentiel.

La gratuité est réservée aux personnes ayant un niveau de ressources équivalent ou inférieur au Fonds national de solidarité. Le tarif réduit (7,60 € la carte de 30 trajets) s'applique aux retraités qui ne paient pas l'impôt sur le revenu.

L'accès à cette prestation va devenir beaucoup plus facile. Jusqu'à présent, en effet, ces titres de transport

n'étaient délivrés qu'au Centre communal d'action sociale et dans les mairies d'Haussonville et du Haut-du-Lièvre. Mais à compter du 1er mai, les six mairies de quartier de Nancy seront en mesure de distribuer les pass-bus. On pourra également y faire établir, sur présentation de justificatifs de ressources et de domicile, la carte personnelle (avec photo) qui conditionne leur utilisation.



Distribution des pass-bus seniors : mairies de quartier Beaugerard, Mon Désert, Saint-Pierre, Trois Maisons, Haut-du-Lièvre et Haussonville, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h (fermeture à 16h le vendredi) ; Centre communal d'action sociale, 5 rue Léopold-Lallement, 1er étage, les mardis et jeudis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Laurent Hénart, **adjoint au maire et secrétaire d'Etat**

Rapidement repéré par les médias comme le "petit dernier" du gouvernement, Laurent Hénart, nouveau et juvénile secrétaire d'Etat à l'insertion professionnelle des jeunes, n'a pas tardé à lancer que petit dernier, il espérait bien ne pas l'être par les résultats...

Ce mélange d'humour et d'authentique implication dans les dossiers dont il s'occupe, de nombreux Nancéiens le connaissent bien et l'on déjà apprécié au fil de ses mandats d'élu municipal et de député. Et celui qui a très tôt mis en place des "chantiers argent de poche" pour faciliter l'insertion des adolescents en difficulté du Haut-du-Lièvre et

d'Haussonville devrait se sentir à l'aise dans le travail qui l'attend aujourd'hui au niveau national.

Sa nomination, dont André Rossinot a souligné qu'elle était pour lui-même, "affectivement comme politiquement, une grande joie", va également permettre à Laurent Hénart d'être un relais précieux à Paris pour les dossiers nancéiens : "pas question d'oublier Nancy!" a-t-il d'ailleurs tout de suite précisé. Fort du concours des élus qui l'assistent dans sa délégation, il continuera à exercer ses responsabilités dans les domaines de la culture et de la jeunesse avec la passion qu'on lui connaît.



Membre du gouvernement, Laurent Hénart sera un relais, particulièrement utile dans le contexte actuel, pour défendre les dossiers nancéiens et lorrains.

6

[fermer](#)

[imprimer](#)

[sommaire](#)

[page précédente](#)

[page suivante](#)

Un jardin inspiré

On l'appelle le «Jardin des sens». Attenant à la maison d'accueil de l'Association lorraine d'aide aux grands handicapés (ALAGH), cet espace vert original va ouvrir ses portes aux habitants.

«Notre structure accueille un public en déficit moteur et sensoriel. Nous voulions lui donner l'occasion de retrouver des perceptions positives». La belle idée du «Jardin des sens» est née de ce constat rappelé par le directeur de l'Association lorraine d'aide aux grands handicapés, Michel Rebillon. Installée, face à la piscine de Gentilly, sur l'avenue Raymond Pinchard, cette maison d'accueil spécialisée s'ouvre sur un espace naturel de 4,6 hectares. «Mais dont la pente était telle qu'elle le rendait impraticable à nos résidents».

Après la signature d'une convention entre l'ALAGH et la Ville, et six mois de chantier, c'est tout un quartier qui

Une convention entre l'ALAGH et la Ville a permis de concevoir un jardin sans équivalent, accessible aux handicapés comme aux riverains.

au Haut-du-Lièvre

s'apprête à goûter aux plaisirs du Jardin des sens Jean Schmitt, nommé ainsi en mémoire d'un ancien président de l'association. Elaboré avec le concours du service des parcs et jardins, il accueillera dès la fin du mois d'avril pensionnaires de l'ALAGH et grand public.

ODEUR DE MIEL

La déclinaison et les cheminements du site ont été repensés. Et la palette végétale particulièrement travaillée. Rosiers aux pétales rose tendre, osmanthus à l'odeur de miel, savonnier aux fleurs jaunes et fruits pourpres, bouleau à l'écorce blanche... Le jardin est paré pour attirer le regard, titiller l'odorat, appeler le toucher et même le goût: groseilliers et cassissiers ont notamment été plantés.

La réalisation, qui a mobilisé l'énergie de différentes délégations municipales, s'est enrichie de l'intervention sur le terrain d'un groupe d'adultes engagé dans un chantier d'insertion par l'emploi. D'un montant de 142 000 euros, l'opération cofinancée par l'ALAGH a bénéficié d'une participation de la Ville de 38 000 euros et d'une subvention de l'Etat de 36 000 euros dans le cadre du Grand Projet de Ville du Haut-du-Lièvre.

Foire aux livres

au profit des sans-abri



L'association Accueil et réinsertion sociale (ARS) organise les 15 et 16 mai sa Foire aux livres à l'hôtel de ville (salle Chepfer). Les bénéfices de

la vente seront intégralement reversés aux «repas du soir» destinés chaque hiver aux sans-abri. Vous pouvez aider l'ARS soit en

achetant des livres, soit en lui donnant les ouvrages dont vous souhaitez vous séparer.

ARS Récup', tél. 0383304022

The logo for 'mag' is written in a stylized, lowercase, black serif font on an orange rectangular background.The word 'Dossier' is written vertically in a large, grey, serif font along the left edge of the page.

Les chiffres-clés

du budget 2004

Les taux d'imposition ne bougent pas. Et les investissements sont sensiblement plus importants qu'en 2003 sans pour autant accroître l'endettement. Voilà, résumé en quelques mots, le budget qui a été voté fin mars par le conseil municipal au titre de l'année 2004.

Les objectifs que s'était fixés l'équipe municipale et François Werner, l'adjoint aux finances, au moment des premiers "cadrages", dès l'année dernière, ont donc été tenus (voir interview p.10). Résultat : un budget de 140 millions d'euros, "sain, solide, et bien centré sur les priorités de la Ville", ainsi que l'a qualifié André Rossinot. "Il fait la part belle à l'éducation, au social, à la culture, aux associations... bref, à tout ce qui crée du lien et de la solidarité", ajoutait de son côté Gérard Michel, l'adjoint au maire en charge notamment de l'action sociale pour l'emploi.

PRÉSENTATION PAR "PÔLES"

Comme on le verra dans les pages suivantes, des sommes importantes sont en effet consacrées, en investissement ou en fonctionnement, à ces secteurs-clés de la vie quotidienne. De nombreux projets d'aménagement en cours

sur Nancy, des Rives de Meurthe à la modernisation du marché central, bénéficient également du soutien actif de la Ville. Sans oublier, bien évidemment, un effort en faveur de la restauration du patrimoine, en cette veille des manifestations de "Nancy 2005-Le temps des Lumières".

D'un point de vue plus technique, le budget 2004 marque aussi un tournant dans la présentation des finances nancéiennes. Complexité croissante des dossiers gérés par la collectivité, coopérations accrues avec des partenaires extérieurs, organisation plus transversale du travail entre délégations et services, autant de raisons qui conduisent aujourd'hui à regrouper les interventions de la Ville par grands "pôles". Une approche qui facilite la lecture de l'action municipale tout en offrant une transparence accrue sur l'utilisation de l'argent public.

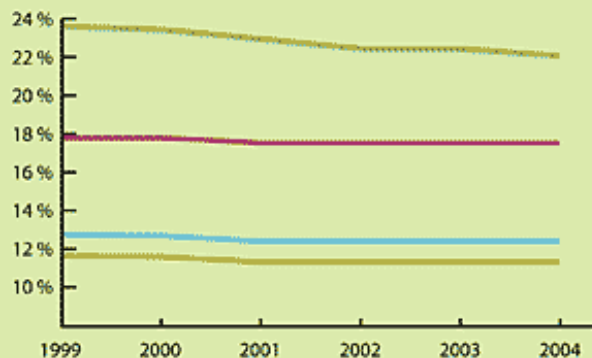
Avec des taux inchangés depuis 2001, la fiscalité reste stable pour les ménages. Nancy fait même partie des 5 grandes villes françaises où la taxe d'habitation est la plus faible (source Statistiques et finances locales sur 47 villes).

Quant à la taxe professionnelle unique, elle connaît une nouvelle diminution de près d'un demi-point.

Stabilisation également de l'endettement dont le niveau a fortement baissé depuis 1999 : moins vingt millions d'euros en quatre ans !

Un résultat qui doit beaucoup à la gestion économe des deniers municipaux mais qui s'appuie également sur le souci constant de préserver les intérêts financiers de la Ville (voir page suivante).

- Taxe professionnelle (taux consolidé Ville + CUGN)
- Taxe sur le foncier non bâti
- Taxe sur le foncier bâti
- Taxe d'habitation



en M€



Pôle par pôle, les principales interventions de la Ville en 2004



mag

Dossier

Pôle social et éducatif

> Programme pluriannuel de travaux d'entretien et de sécurité dans les écoles maternelles et primaires : 1 430 000 € en 2004. Des opérations importantes de rénovation sont en cours dans les écoles Charlemagne (primaire), Clemenceau et Charles III (maternelle).

> En fonctionnement, 7,41 M€ sont attribués au Centre communal d'action sociale (CCAS) pour financer ses interventions en faveur des personnes âgées, de la petite enfance et des personnes en difficulté. A noter également : 423 500 € pour les chantiers d'insertion par l'emploi.

> En fonctionnement toujours, plus de 2 M€ pour les MJC et 1,398 M€ pour les 33 salles de sport ou gymnases gérés par la Ville.



Pôle culturel

> Chantier de rénovation du Musée Lorrain : 1 468 616 €

> Rénovation de la salle de lecture de la bibliothèque municipale : 750 000 €

> Poursuite des programmes de restructuration du Centre chorégraphique national (234 000 €) et de construction du Centre régional des musiques actuelles (250 000 €)



Pôle développement urbain

> Résorption des friches urbaines, notamment entre Meurthe et Canal : 440 500 €

> Aménagement des Rives de Meurthe : 293 970 €

> Participation aux opérations de renouvellement urbain du Grand Projet de Ville sur le Haut-du-Lièvre : 316 589 €

> Campagne de ravalement : 370 000 €

> Action en faveur du logement social : 200 000 €





mag

Dossier



Interview

François Werner: « nous tenons les engagements pris pour le mandat »

François Werner : « la Ville touche les dividendes d'un assainissement en profondeur de ses comptes ».

Lors du débat budgétaire, vous avez insisté sur les investissements, en hausse par rapport aux années précédentes...

C'est effectivement l'un des points essentiels à retenir de ce budget. Depuis plusieurs années, nous nous étions fixés une "moyenne" de 15 millions d'euros d'investissements par an. Or nous sommes en mesure cette fois de dépasser les 18 millions, sans augmenter la dette et sans augmenter les impôts. Cela montre bien que nous touchons les dividendes d'un assainissement en profondeur de nos comptes.

Cette gestion rigoureuse, à laquelle vous avez maintes fois rappelé votre attachement, reste-t-elle d'actualité ?

Tout à fait. En 2002 puis 2003, j'avais placé la construction budgétaire sous le signe de la maîtrise des frais de fonctionnement : un effort qui nous permet maintenant

d'améliorer notre autofinancement et donc de moins emprunter. C'est un travail à long terme, que nous allons poursuivre. Mais d'ores et déjà, la preuve est faite qu'il s'agit d'une ligne de conduite tenable, et cela sans remettre en cause la qualité du service public.

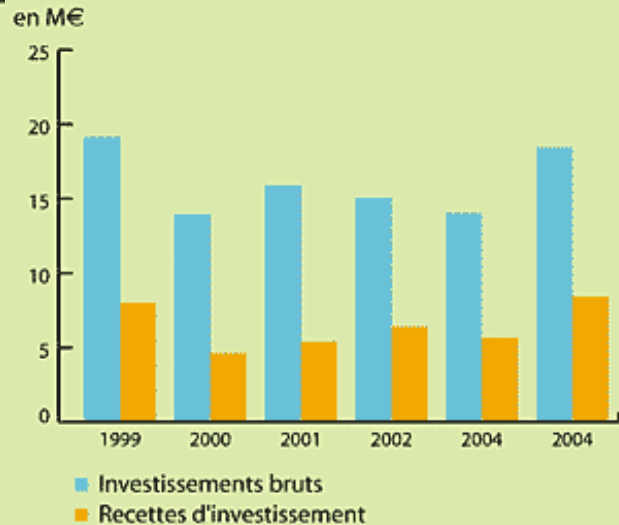
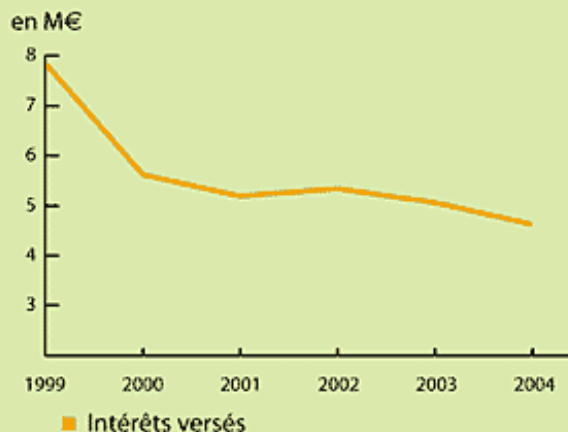
Bon bulletin de santé, donc, pour les finances municipales ?

Je crois que le budget 2004 parle de lui-même. Les grands dossiers qui arrivent aujourd'hui à maturité correspondent aux priorités que nous avons définies en début de mandat. C'est le cas de la réalisation du Centre régional des musiques actuelles, de la restauration de la place Stanislas. Ou encore, par exemple, des nombreux projets qui, dans le quartier Charles III, concernent la modernisation des écoles, l'amélioration du logement, l'extension du parc... Nous tenons nos engagements.

Moins 45 % entre 1999 et 2004 – ou, si l'on préfère, une moyenne de 3 millions d'euros économisés par an ! Les frais financiers, c'est-à-dire les intérêts que la Ville paye sur ses emprunts, ont fait l'objet d'une réduction drastique.

Pour cela, un travail minutieux de "renégociation" de la dette et des charges qu'elle génère a été conduit. Un effort doublement payant car, mieux "notée" auprès des établissements financiers, la Ville y obtient aujourd'hui de meilleures conditions.

Les dépenses d'investissement affectées à l'équipement ou à l'aménagement de la ville connaissent cette année une progression de près de 3 millions d'euros (voir l'interview de François Werner ci-dessus). Une montée en puissance qu'autorisent des recettes accrues : les subventions d'investissement obtenues auprès de l'Etat augmentent ainsi de plus d'un million d'euros entre 2003 et 2004.



Pôle par pôle, les principales interventions de la Ville en 2004



mag

Dossier



Pôle développement local et attractivité

- > Poursuite de la restructuration du marché central (caves) : 416 000 €
- > Participation de la Ville aux études sur le positionnement de l'appareil commercial, artisanal et touristique de Nancy (subventionnées par l'Etat) : 30 000 €

- > Création du "marché du port" sur Stanislas-Meurthe (voir p. 2) : 15 000 €

- > En fonctionnement, 1 966 100 € pour les fêtes et animations.



Pôle technique et gestion du patrimoine

- > Mise en valeur des monuments historiques : 4 351 000 € dont 2,27 M€ pour les monuments de la place Stanislas et 1,5 M€ pour les édifices culturels classés (décors intérieurs

de Bonsecours, façade principale de Saint-Sébastien, clocher de Saint Epvre...)

- > Construction d'un nouveau parking sur l'ancien site CGFTE de l'avenue de Boufflers : 1,1 M€ dont 732 000 € en recettes.

- > Espaces verts : aménagement du square Verlaine sur l'ancien site CGFTE (230 000 €, réhabilitation du jardin Godron rue Sainte Catherine (188 000 €, extension du parc Charles III (100 000 €



mag

au fil des Quartiers

RENCONTRES EXPERTS/HABITANTS L'évolution des quartiers

Mieux connaître la réalité socio-économique des quartiers pour mieux anticiper leur évolution : d'ici le mois de mai, chaque grand secteur de Nancy se sera livré au jeu du « diagnostic territorial » avec l'aide de la Ville et des experts de l'Agence de développement et d'urbanisme de l'aire urbaine nancéienne (ADUAN).

passée au crible

du « diagnostic territorial »

L'objectif de cette rencontre : "partager les données que nous avons rassemblées sur ce secteur dans les domaines de la démographie, de l'emploi, de l'économie ou du logement", comme l'explique Pascal Taton, directeur-adjoint de l'Agence.

dialogue courant mai. "Il prendra cette fois en compte des enquêtes de terrain effectuées par nos chargés d'études", poursuit Pascal Taton. A charge pour les habitants "d'enrichir cette expertise de leur propre expérience du quartier, de nous faire part de leur pratique de la ville". Une synthèse générale verra le jour à l'issue de ces rencontres pour nourrir un projet de ville intégrant ainsi le "vécu" des Nancéiens et les enjeux spécifiques à chaque quartier.

"Quel futur pour le quartier de la gare?" "Quelle place pour les étudiants dans la ville ?" Ces interrogations, entre demande d'information et projection dans l'avenir, ont surgi au foyer Gabriel Mouilleron où représentants d'associations, membres des ateliers de vie des quartiers Poincaré-Foch-Anatole France et Mon Désert-Jeanne d'Arc et adjoints de territoire (Marie-Christine Jullian et Philippe Blondelet) avaient répondu à l'invitation de l'ADUAN.

UN PROJET DE VIE

Début mars, ces échanges approfondis entre experts et habitants se sont reproduits dans les cinq autres "grands secteurs" fonctionnels de Nancy. "La démarche de diagnostic territorial doit en effet permettre de construire un projet de ville et d'agglomération qui soit aussi un projet de vie", lance Claudine Guidat, première adjointe au maire, pour introduire les enjeux de cette opération menée dans l'ensemble des communes du Grand Nancy.

Au constat initial tiré des sources socio-économiques de l'ADUAN doit ainsi succéder un nouveau temps de

Pour participer aux prochaines réunions de diagnostic territorial: Numéro Vert du service municipal de la vie des territoires 0 800 54 54 00.

E-mail : ville-en-direct@nancy.fr

Pour Claudine Guidat et Pascal Taton, de l'ADUAN (debout), réunion de travail avec les habitants, données chiffrées en main.



SAINT PIERRE - RENÉ II - BONSECOURS Cour de récré géante au parc Olry les 29 et 30 mai



Les 29 et 30 mai, le parc Olry se transforme en cour de récré géante. Durant deux jours, le quartier St Pierre-René II-Bonsecours et son atelier de vie y fêtent le jeu sous toutes ses formes. Et pas simplement le jeu pour le jeu, mais le jeu fédérateur, intergénérationnel...

"A travers ce thème, c'est toute une histoire qui se transmet", explique en effet Madeleine Haguët, responsable de la ludothèque Les Abeilles, qui va amplement participer à l'événement.

"Le jeu est également rassembleur : il aplanit les différences entre les individus, car seul le plaisir compte lorsque l'on joue".

La Fête du Jeu débutera le vendredi 28, à 20h30, par le traditionnel concert gratuit de l'Harmonie Nancéienne, en

l'église Bonsecours. Samedi matin, au parc Olry, programme spécial pour les élèves des écoles maternelles et primaires du quartier avec les jeux prêtés par la ludothèque. En parallèle, château gonflable, promenades en poneys, tricycle, mur de grimpe, arts du cirque seront à la disposition des enfants. Pour les plus grands, concours de belote, tarot, pétanque et autres distractions sont également proposés.

Samedi après-midi, les enfants du quartier pourront vendre leurs jouets dans le cadre d'un grand vide-grenier et un thé dansant sera organisé en plein air. Quant au dimanche, même principe. "L'important, c'est le petit plaisir qui lie tout le monde !" conclut Madeleine Haguët. Retomber en enfance, ça vous dirait ?

Les animations de la ludothèque des Abeilles promeuvent un jeu fédérateur et intergénérationnel.

RIVES DE MEURTHE Week-end de fête autour de l'eau les 15 et 16 mai

A-t-on encore besoin de la présenter? La Fête de l'eau, sur le port Sainte-Catherine, devient au fil des ans un week-end très attendu. Cette année, rendez-vous les 15 et 16 mai avec en vrac apéro-concert, friture géante, marché artisanal, aviron, conteurs et bien sûr feu d'artifice. "La Fête de l'eau a pour originalité d'allier découverte d'activités sportives nautiques et animations conviviales", explique en effet Patrick Baudot, élu aux fêtes et animations.

La fête débutera donc samedi vers 18h sur le parvis de l'Ecole d'Architecture. Le groupe Sunset ouvrira le

bal avec un apéro-concert suivi d'une friture d'éperlan. A la nuit tombée, un feu d'artifice sera lancé, mais la fête ne s'arrêtera pas là : vous pourrez danser encore une bonne partie de la soirée. Les lève-tôt, dimanche matin dès 9h, sont invités à flâner au marché artisanal et à déguster produits du terroir, vin bio, fromage, fritures de poisson et aussi paella ou douceurs en tous genres. En parallèle, un concours de pêche sera également organisé.

Côté sportif, dès 10h, on pourra assister à des démonstrations d'aviron, plongée, ski nautique, sauvetage

par des chiens Terre-Neuve, joutes sur l'eau. De nombreux jeux seront également réservés aux enfants. Enfin, mais la liste est bien loin d'être complète, des artistes peintres joueront du pinceau du côté du port de plaisance...



Ambiance garantie sur le port Sainte-Catherine.

> événement A Nancy et à Metz,

une vision inédite «De la Lorraine»

C'est l'événement du printemps. Du 24 avril au 26 juillet, les musées de Metz et celui des Beaux-Arts à Nancy s'unissent pour présenter sous l'égide du Conseil Régional «De la Lorraine». Une vision inédite de notre région, mêlant patrimoine historique et culturel, morceaux de vie et création artistique. Décryptage avec Christian Debize, l'un des commissaires de cette exposition-promenade labellisée «d'intérêt national» par le ministère de la Culture.

D'où vient l'idée de cette exposition?

A la base, il y a une volonté de s'interroger sur le territoire où nous vivons et de comprendre comment il a formé ses habitants. Les Lorrains admirent leur région mais c'est un amour secret, parfois difficile à exprimer en raison d'une histoire complexe. L'exposition doit leur permettre de se réapproprier un patrimoine très riche mais aussi de se représenter la Lorraine comme un espace en projet.

Originalité supplémentaire, elle est composée de deux volets présentés respectivement à Nancy et à Metz...

"De la Lorraine" ne trouve effectivement

sa pleine dimension que si l'on visite les musées de ces deux villes symboles. Mais l'exposition a aussi le désir de rassembler toute la région. Les 156 cantons seront représentés par autant d'objets usuels ou insolites donnés par des habitants et mis en scène dans deux grands meubles en plexiglas, comme une radioscopie du territoire.

GRANDES OEUVRES ET GALETTE DE 1870

L'exposition est sous-titrée "Histoires, mémoires, regards contemporains". Pourquoi ces pluriels ?

Il ne s'agissait pas de raconter l'Histoire avec un grand H, mais toutes les histoires individuelles qui font la richesse de la vie. C'est pour cela que "De la Lorraine" juxtapose des oeuvres prestigieuses que le public n'a jamais vues, comme les quatre tableaux évoquant les travaux des champs de Jules Bastien-Lepage, et des pièces plus modestes mais particulièrement évocatrices. Des deniers récoltés dans un pot pendant la Guerre de Trente Ans, une galette de pain du siège de Metz en 1870...

L'exposition fonctionne également par séquences et confronte le public à des créations très différentes : peintures,

vidéos, installations et même une

bande dessinée...

De quoi parle-t-elle?

Le thème «La Lorraine des légendes», qui revient sur l'histoire de Saint-Nicolas et l'importance qu'elle revêt pour les Lorrains, a été l'occasion pour le graphiste Jochen Gerner de proposer un récit dessiné : un voyage à l'intérieur de la réalité de Saint-Nicolas aujourd'hui.

Ces commandes à des artistes contemporains apportent-elles un regard différent?

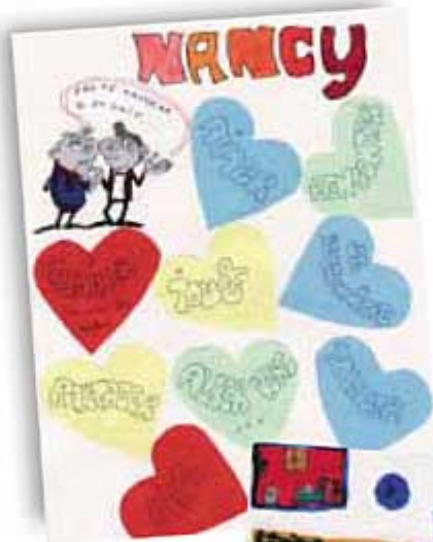
Elles permettent de rebondir sur l'actualité de questions fondatrices pour l'identité de la Lorraine, comme l'immigration ou la figure de Jeanne d'Arc. Et elles placent le visiteur au coeur d'une approche vivante, active, des thèmes abordés dans l'exposition.

Les musées de Nancy et Metz proposent à cette occasion des billets jumelés à un tarif intéressant (7 et 4 €). Des conditions particulières sont également offertes par la SNCF, les week-ends et jours fériés notamment, pour découvrir les expositions.



Enseignant d'histoire de l'art, Christian Debize est l'un des trois commissaires de cette exposition exceptionnelle, avec les conservateurs des musées de Nancy et de Metz.

> **solidarité** Le handicap
vu par les yeux
des enfants



1



2

- 1- Hyana Goncalvès (Sainte-Bernadette)
- 2- Doriane Gallego (Jean-Jaurès)
- 3- Guillaume Dering (Gebbart)
- 4- David Fatou (Jeanne du Lys)
- 5- Maternelles de la Providence
- 6- Nina Maréchal (Jean-Jaurès)



3



4

A l'occasion de l'"Année européenne des personnes handicapées", la mission handicap de la Ville et la délégation à l'enseignement, en partenariat avec l'inspection académique, avaient lancé fin 2003 l'opération "Nancy Accessible : regards d'enfants". Un concours de dessins par lequel les écoliers étaient invités à traduire leur propre vision des contraintes générées par le handicap et des aménagements qu'ils préconisent pour y remédier.

Pas moins de 250 dessins ont été réalisés, montrant l'originalité et l'ingéniosité des enfants lorsqu'il s'agit d'améliorer la vie quotidienne des handicapés. Shanone Richard de Sainte-Bernadette a dessiné un bus pour handicapés, David Fatou, en CE2 à Jeanne du Lys, a quant à lui créé une épicerie braille : "je voulais aider les mal-voyants qui ne peuvent pas savoir ce qu'ils achètent. Avec des étiquettes en braille, ce sera plus facile", indique David.

Les cinq dessins gagnants : Doriane Gallego, de l'école Jean Jaurès, pour les CP ; Guillaume Dering, de Gebhart, en CE1 ; David Fatou, de Jeanne du Lys, pour les CE2 ; Nina Maréchal, de Jean Jaurès, pour les CM1 et Hyana Goncalvès, de Sainte Bernadette, pour les CM2, ont remporté tous les suffrages. Un prix spécial a été remis pour les maternelles de La Providence. Tous ont reçu des livres traitant du handicap.





5



6

> sports urbains Drôles de petits vélos...**Tout droit venu du soleil californien, le BMX débarque à Nancy, avec son propre vocabulaire...**

Quelques décennies après ses premières apparitions, ce petit vélo "bicross" muni de cale-pieds et d'un câblage minimaliste se promène en ville et dans des lieux dédiés à sa pratique. La jeune génération est à l'origine de la progressive vulgarisation de ce sport méconnu, sacrément spectaculaire, et plutôt physique. "Imaginer des figures, chercher une autre utilisation du vélo, être inventif, c'est ça le BMX, explique Léo Forestier, co-fondateur de l'association Cyclotop-BMX-Club. On se fait plaisir, on sort en groupe en ville ou ailleurs, et on organise des "sessions" au skatepark du karting Oberlin".

a mis à disposition cet espace d'évolution, puis a offert l'aide de "Cyclotop", l'association locatrice de vélos, pour permettre aux pratiquants d'avoir une structure. Récemment fondée, l'association Cyclotop-BMX-Club compte déjà près de trente adhérents. Seule de son genre dans la région, elle organise des démonstrations en ville durant l'été, et des stages d'initiation et de perfectionnement pendant les vacances scolaires en partenariat avec la direction municipale des sports. Sport reconnu via une médiatisation croissante, le BMX est affilié à la Fédération Française de Cyclisme et attire de plus en plus de jeunes. A Nancy, pour 20 € par an, les curieux peuvent rejoindre ce petit club qui ne demande qu'à grandir.

POUR 20 € PAR AN

Car face à une demande croissante, la Ville



Le club organise fréquemment des démonstrations, ici à la Fête de l'Eau.

**Cyclotop-BMX-Club, 50 avenue du Maréchal Juin,
tél. 03 83 40 31 31.**

> concert L'orchestre symphonique de Kanazawa à Poirel

La salle Poirel accueille le 1er mai à 20h30 les Japonais de l'Ensemble Orchestral de Kanazawa dans le cadre du jumelage qui unit Nancy et la ville asiatique. Un événement de la saison de musique

classique, puisque ce concert prend place au sein d'une grande tournée européenne. Au programme, sous la direction de Hiroyuki Iwaki, des oeuvres de Mendelssohn (Concerto pour violon opus 64), Prokofiev (Symphonie

classique), Takemitsu (Tree line) et Nishimura (Birds Heterophony). Soliste : Lidia Baich (Violon). A noter que ce concert est gratuit, offert par la Ville de Nancy.

> rencontre F.- O. Giesbert le 1er juin

Invité des prochaines rencontres du Livre sur la Place, qu'anime Françoise Rossinot : le journaliste et écrivain Franz-Olivier Giesbert. Il sera à la salle Poirel, le mardi 1er juin à 17h30, pour parler de son dernier ouvrage

L'Américain. "FOG" y évoque les souvenirs douloureux de son enfance, dominée par la figure d'un père artiste-peintre raté et violent. Réservations à l'hôtel de ville ou chez les libraires de l'association Lire à Nancy.



> environnement **Nancy Ville Santé** vous dit tout sur l'eau

Du 3 mai au 5 juillet, Carrefour Santé et la Caisse primaire d'assurance maladie organisent avec le service Nancy Ville Santé une grande exposition autour de «L'eau source de vie». Nutrition, environnement, gestes citoyens pour l'économiser, vous découvrirez l'eau sous tous ses aspects.

"Notre ville est bâtie en partie sur des marais et a subi de grandes crues. Elle a longtemps eu un rapport conflictuel avec l'eau", explique Valérie Lévy-Jurin, adjointe en charge de la santé publique. Aujourd'hui réconciliée avec cet élément, Nancy se tourne vers lui en aménageant les Rives de Meurthe. Et ce n'est donc pas un hasard si durant "la fête de l'eau", les 15 et 16 mai ([voir p.13](#)), des stands hygiène et hydratation vous seront proposés, ainsi qu'une exposition sur le coût de l'or bleu et la meilleure façon de l'économiser. "Ces informations méritent d'être largement diffusées dans le public car l'eau est un bien plus rare qu'on ne le pense et de nombreux aspects de notre vie quotidienne en dépendent. La canicule de l'été dernier, par exemple, a dramatiquement rappelé la nécessité d'une bonne hydratation", ajoute Viviane Bayad, responsable de Nancy Ville Santé.

ATELIER DÉGUSTATION

Une grande exposition à Carrefour santé reprendra donc toutes ces thématiques et de nombreux débats y

seront également consacrés (27 mai, 3 juin...). A noter encore : le forum sport pour les seniors organisé le 14 juin à la MJC Bazin en partenariat avec l'ONPA. Et, original et étonnant, l'association des buveurs d'eau qui propose, le 13 mai de 14h à 16h à la MJC Savigny de Villers, un atelier de dégustation pour une approche sensorielle.

Enfin, pour que l'eau n'ait plus de secret pour vous, un guide quiz sera édité.

"Le groupe de travail qui a préparé cet événement s'est positionné dans l'optique du développement durable. Car la problématique de l'eau implique à l'évidence une dimension sociale et économique globale", conclut Valérie Lévy-Jurin. Un thème dont on devrait reparler en juin à Nancy à l'occasion des "Rendez-vous du développement durable" au cours desquels la Communauté urbaine organisera de nombreuses animations.

Pour plus de renseignements :
www.carrefour-sante.com

« Le groupe de travail qui a préparé cet événement s'est positionné dans l'optique du développement durable. »

Quels sont les besoins journaliers en eau d'un adulte ? De 1,5 à 2 l par jour et jusqu'à 3 à 4 l en période de canicule.

Pour économiser l'eau, préférez les douches courtes aux bains.

Ne laissez pas couler l'eau pendant que vous vous brossez les dents ! Des gestes citoyens qui réduiront votre facture d'eau et préserveront l'environnement.

L'eau, source de vie... mais aussi
un bien rare qu'il faut apprendre à économiser.



> événement **8 et 9 mai : Les 24 heures de Stan** **migrent** **place de la Carrière**

Traditionnel rendez-vous étudiant, les "24h de la place Stan" auront lieu les 8 et 9 mai. "En raison des travaux sur la place Stanislas, les 24 chars construits autour de la thématique du cinéma tourneront nuit et jour autour de la place de la Carrière, du samedi 16h au dimanche 16h", annonce Anne Mouchette, l'élue déléguée à la vie étudiante.

La présentation de ces machines improbables démarrera samedi à partir de 13h30, Cours Léopold, avant de rejoindre le départ. De nombreux concerts, des spectacles et autres stands sont également prévus. "Tout au long de la préparation, nous avons



mis l'accent sur la sécurité et fortement sensibilisé les étudiants aux nuisances que la fête peut provoquer pour les riverains", indique Anne Mouchette.

Un événement incontournable de la vie étudiante à Nancy.

> concert **Le chant choral en vedette pendant le week-end de l'Ascension**

Nancy Choeurs à Choeurs, une jeune association qui veut fédérer l'ensemble des chorales de l'agglomération, organise sa première grande manifestation publique les 20, 21 et 22 mai.

Des concerts gratuits auront lieu en de nombreux endroits du Grand Nancy. Ils associeront à chaque fois plusieurs chorales aux univers musicaux différents. L'une de ces représentations

est programmée le jeudi de l'Ascension, à 15h30, dans les grands salons de l'hôtel de ville.

Pour en savoir plus : nancychoeurachoeur@free.fr

> à Épinal **Les Imaginales** reviennent du 13 au 16 mai

Renseignements au 03 29 29 15 07

Epinal prépare activement la 3e édition des Imaginales, le festival des mondes imaginaires. Du 13 au 16 mai, plus de 70 invités sont attendus (écrivains, illustrateurs, critiques...) parmi lesquels Pierre Pelot et Philippe Claudel. Afif Khaled, une des étoiles montantes de la BD, présentera à cette occasion son premier album sur un scénario de Jean-Pierre Andrevon.

"Bulle du livre" avec les stands des libraires, cafés littéraires, rencontres au Planétarium autour de la science et de ses rapports avec l'imaginaire... un événement majeur pour tous les amateurs de "fantasy".



Un printemps porteur d'espoirs et de responsabilités.

A Nancy comme ailleurs, les électeurs se sont très nettement exprimés lors des dernières élections cantonales et régionales. Notre groupe municipal compte désormais dans ses rangs deux Conseillères générales socialistes. Nicole Creusot, élue vice-présidente du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, sera chargée de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante et Dominique Olivier y présidera la Commission solidarité et développement social.

Depuis 2001 notre groupe a respecté la majorité même si la réciproque n'a pas été souvent au rendez-vous, surtout après le 21 avril 2002. Nous avons tenu notre rôle au Conseil municipal de Nancy et nous continuerons encore à faire entendre votre voix en nous efforçant toujours de faire des propositions.

La droite ne sait pas gérer le pays parce qu'elle considère la société comme l'addition d'intérêts catégoriels qu'elle dresse les uns contre les autres. Eloge et défense de la France d'en haut, compassion et rejet pour celle d'en bas. Sa politique de démantèlement social, sous couvert de favoriser un hypothétique dynamisme économique, n'a fait que réduire les possibilités d'insertion des plus fragiles.

A Nancy, la droite devient critique quand elle s'attaque aux forces vives, au cœur et à la richesse de la ville : l'enseignement, la recherche et la culture ont subi ses assauts et le secteur de la santé est lui aussi en passe d'être menacé.

Les élections de 2004 nous donnent des responsabilités parce qu'elles expriment un désespoir provoqué par un parti arrogant et hégémonique, l'UMP, qui depuis deux ans est aveugle et sourd. Mais cette victoire de la gauche est aussi la manifestation d'un espoir qui nous engage.

Nancy n'a rien perdu, bien au contraire. La démocratie a gagné. Le bien des habitants et l'avenir de notre ville imposent un travail collectif qui dépasse les intérêts partisans. Les élus qui règnent sans partage à Nancy depuis tant d'années sauront-ils s'adapter à cette nouvelle situation ? Pour notre part, nous l'espérons.

Jean-Jacques Denis

Pour les Conseillers municipaux du groupe NANCY-Energies
Groupe des Elus de gauche

Groupe NANCY-Energies

Hôtel de ville – Place Stanislas • Case officielle n° 1 -
54035 Nancy cedex
Tél. :03 83 85 31 50 • fax :03 83 85 31 55 •
NancyEnergies@Mairie-Nancy.fr

Argent et politique

La condamnation, le 30 janvier 2004, par le Tribunal correctionnel de Nanterre d'Alain Juppé à dix-huit mois de prison avec sursis et à une peine d'inéligibilité de dix ans dans l'affaire des emplois fictifs du RPR a, soudainement, rendu tangible à l'opinion publique la question de la corruption. L'appel interjeté garanti au président de l'UMP la présomption d'innocence. Mais des millions de Français, pour qui, nonobstant d'autres affaires également réparties à droite et à gauche, ce sujet était encore une abstraction, ont été durablement choqués.

Or, tandis que la loi de 1995 octroie aux partis politiques de généreux financements, d'un montant annuel de cent cinquante millions d'euros, soit l'équivalent de cinq mille permanents temps plein, tous les témoignages autorisés, ceux des juges et des journalistes spécialisés s'accordent à dire que le mal n'a nullement disparu et que même il pourrait empirer. Cette évidence est maintenant devenue une bombe à retardement.

Notre conviction sur ce sujet est malheureusement ancienne. Entrée dans l'action publique en 1973, en menant la lutte associative contre l'affairisme immobilier qui menaçait de réduire en décombres les villes de Charles III et de Stanislas, il nous apparut dès ce moment que l'urbanisme pouvait être une source privilégiée de financements délictueux. Longtemps après, alors que l'opération « Mains propres » tentait d'assainir la vie politique italienne, la France se drapait encore dans son honnêteté. Or les partis, dont le nombre des militants diminuait constamment, étaient-ils si riches pour placarder aux quatre coins du même carrefour le portrait de leur candidat 4m x 3m, et même les plus petits, ceux dont on disait qu'ils faisaient leurs assemblées générales dans une cabine téléphonique, tenir d'opulents congrès ?

Comme l'écrit le Tribunal de Nanterre, « la nature des faits commis est insupportable au corps social ». Qu'elle s'exerce pour le bénéfice personnel, mais aussi pour l'accaparement à tout prix du pouvoir, la corruption, pour autant qu'elle soit avérée, est en effet insoutenable. Pour au moins quatre raisons. Moralement elle est une sorte de vol. Elle vicie profondément la démocratie, dont l'un des fondements est l'égalité. Elle rend aveugle la gestion publique, puisqu'il ne s'agit plus, en matière de travaux, de choisir le projet le plus adéquat, mais celui qui permettra les rentrées occultes. Enfin elle pèse d'un poids fort lourd sur les contribuables (les emplois présumés fictifs du RPR relevant de la Mairie de Paris auraient coûté plus d'un million d'euros aux Parisiens).

On ne peut laisser prospérer un tel état de fait. Il faut un sursaut de la jeune génération politique, qui doit refuser d'adhérer à toute formation, dont le train de vie et les finances ne seraient pas totalement transparents. Il faut séparer la sphère locale de la sphère nationale. La politique locale est affaire de projets locaux et non de partis nationaux, qui doivent se compter dans les élections nationales et non par l'intermédiaire des villes, régions, départements. Il faut interdire le cumul vertical, entre un mandat de sénateur et de député et toute fonction électorale locale, mais aussi le cumul horizontal, qui permet d'une assemblée locale à l'autre d'établir des empires par personnes interposées. La légalité des marchés publics est par ailleurs le premier garde-fou contre les dérives. Il faut la surveiller strictement, raviver les Chambres Régionales des Comptes, mises en veilleuse, donner aux Tribunaux administratifs les moyens de juger en temps utile, et non quand les travaux sont réalisés, comme cela fut le cas pour le tramway de Nancy.

Françoise Hervé

Groupe Victoire pour Nancy

Permanences du lundi au vendredi, le matin
Tél.:03 83 85 31 52 - Fax:03 83 85 31 54

mag

Tribunes Libres

[fermer](#)[imprimer](#)[sommaire](#)[page précédente](#)[page suivante](#)

ville de
Nancy,

immeubles en fête

La fête des voisins

mardi 25 mai

L'occasion de rendre le sourire à notre ville,
d'aller à la rencontre de nos voisins,
de partager un moment de convivialité
et de développer la solidarité de proximité.

Invitez vos voisins

dans la cour de votre immeuble, dans le hall, dans votre
appartement, dans votre jardin ou dans votre maison.

Vous voulez participer à la fête des voisins ?

Vous pouvez vous procurer l'affiche et les invitations pour vos voisins :

- dans votre mairie ou votre organisme HLM
- dans le Monoprix le plus proche
- en la téléchargeant sur le site internet :
immeublesenfete.com

N'hésitez surtout pas à vous regrouper
avec d'autres voisins pour organiser ensemble cette soirée !
Chacun pourra apporter sa participation (quiche, jus d'orange...).

www.immeublesenfete.com



Pour participer ou obtenir plus d'information, contactez la mairie de Nancy au 03 83 85 56 36

[fermer](#)

[imprimer](#)

[sommaire](#)

[page précédente](#)